

E2MB FORMATIONS

NEWSLETTER



Estelle MESLIN et Mustapha BELEFNECH, dirigeants

NOUVEAUTE POUR E2MB FORMATIONS

E2MB FORMATIONS lance sa newsletter trimestrielle ! Retrouvez chaque trimestre notre newsletter dédiée aux entreprises. L'objectif ? Vous tenir informés des actualités réglementaires en matière de prévention, santé et sécurité au travail en France, et vous guider sur les formations obligatoires ou recommandées dans ces domaines essentiels.

Vous y découvrirez également les actualités de notre organisme E2MB FORMATIONS.

Une ressource claire, utile et à jour, pour rester en conformité et protéger vos équipes.

● dans cette NEWSLETTER

- **Point info** : La nouvelle réglementation 2025 : Travail et canicule
- **Stress au travail** : Pourquoi accompagner vos collaborateurs ?
- **Focus sur les registres obligatoires** en entreprise
- **Le savez-vous ?**
- **Et si on jouait !**

Suivez nous sur les réseaux !



Retrouvez notre catalogue de formations sur www.e2mb-formations.fr



TRAVAIL ET CANICULE NOUVELLE RÉGLEMENTATION 2025

Décret n° 2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur.

Ce n'est plus une option, c'est une obligation.

Dès 2025, les employeurs doivent prévoir un plan canicule dans le DUERP.

Des mesures concrètes sont à mettre en place !

En tant que membre du CSE, nous avons un rôle essentiel à jouer dans la prévention.

Et dans votre entreprise, le risque canicule est-il pris au sérieux ?

TRAVAIL ET CANICULE : NOUVELLE RÉGLEMENTATION 2025



Protéger les salarié-e-s face aux fortes chaleurs n'est plus une option. C'est une obligation.

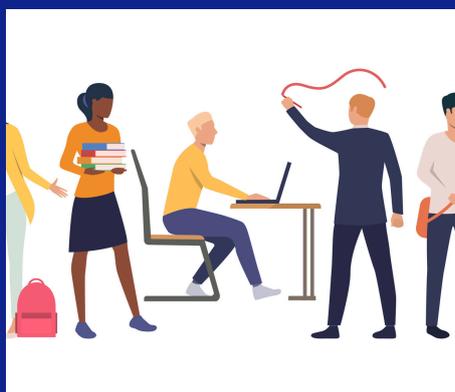
→ **Le saviez-vous ?** Dès 2025, les employeurs doivent prévoir un plan canicule dans le DUERP.

Les mesures concrètes à mettre en place:

-  Horaires aménagés
-  Pauses fréquentes et à l'ombre
-  Eau fraîche à volonté
-  Ventilation, vêtements adaptés
-  Sensibilisation des équipes

 Le **droit de retrait** est désormais reconnu si la chaleur met en danger la santé.

Objectif : éviter les malaises, coups de chaleur, accidents et protéger la santé au travail.



Objectif

FORMATION

Nous vous proposons des formations **sur-mesure** pour aider vos collaborateurs à mieux gérer leur stress et retrouver sérénité et efficacité au travail.

Découvrez notre programme et faites de la qualité de vie au travail une priorité !

www.e2mb-formations.fr



● **Stress au travail : Pourquoi accompagner vos collaborateurs ?**

Le stress en entreprise impacte directement la motivation, la productivité et même la santé de vos collaborateurs. Ignorer ce facteur peut mener à une démobilisation, un turnover accru et une baisse de performance globale.

-  Accompagner vos équipes face au stress, c'est :
-  Préserver leur bien-être et leur engagement
-  Améliorer la cohésion et l'efficacité collective
-  Réduire l'absentéisme et le risque de burn-out

FOCUS REGISTRES OBLIGATOIRES

Quels sont les registres obligatoires en matière de santé et sécurité au travail ?

Afin de garantir la santé et la sécurité des salariés, l'employeur se doit de mettre en place un certain nombre de registres spécifiques, lesquels participent à la formalisation de la démarche de prévention et permettent un suivi rigoureux des incidents, des contrôles et des mesures mises en œuvre. Cet article fait le point sur les principaux registres obligatoires en entreprise, leur contenu, leur formalisme et leur utilité, tant pour les employeurs, les salariés que les représentants du personnel.

sources INRS - travail & sécurité – n° 871 – juin 2025



LE SAVEZ VOUS ?

Loi DDADUE – Êtes-vous à jour sur vos obligations en tant qu'employeur ?

Loi du 30 avril 2025...
Connaissez-vous cette nouvelle loi ?

De quoi est-il question précisément ?

➡ On vous explique tout au prochain numéro !

Dans une entreprise, il est essentiel de maintenir plusieurs registres pour assurer la sécurité, la conformité et le bien-être des employés. Voici une liste des registres principaux :

LES REGISTRES DE SECURITE (vérifications périodiques des équipements et installations)

Registre Incendie

Enregistre les vérifications périodiques des équipements de lutte contre l'incendie. Suit les exercices d'évacuation.

Registre des Vérifications Électriques

Consigne les inspections régulières des installations électriques.

Garantit la conformité aux normes de sécurité électrique.

Registre Unique de Sécurité

Centralise toutes les informations relatives aux vérifications de sécurité.

Inclut les rapports d'audit et les interventions de maintenance.

LE REGISTRE CSE

Registre Spécial du CSE

Permet d'alerter en cas de danger grave et imminent.

LE REGISTRE DES ACCIDENTS

Registre des Accidents Bénins

Documente les accidents mineurs survenus sur le lieu de travail.

Aide à analyser les incidents pour améliorer les mesures de prévention.

LE REGISTRES DES TEMPS DE TRAVAIL

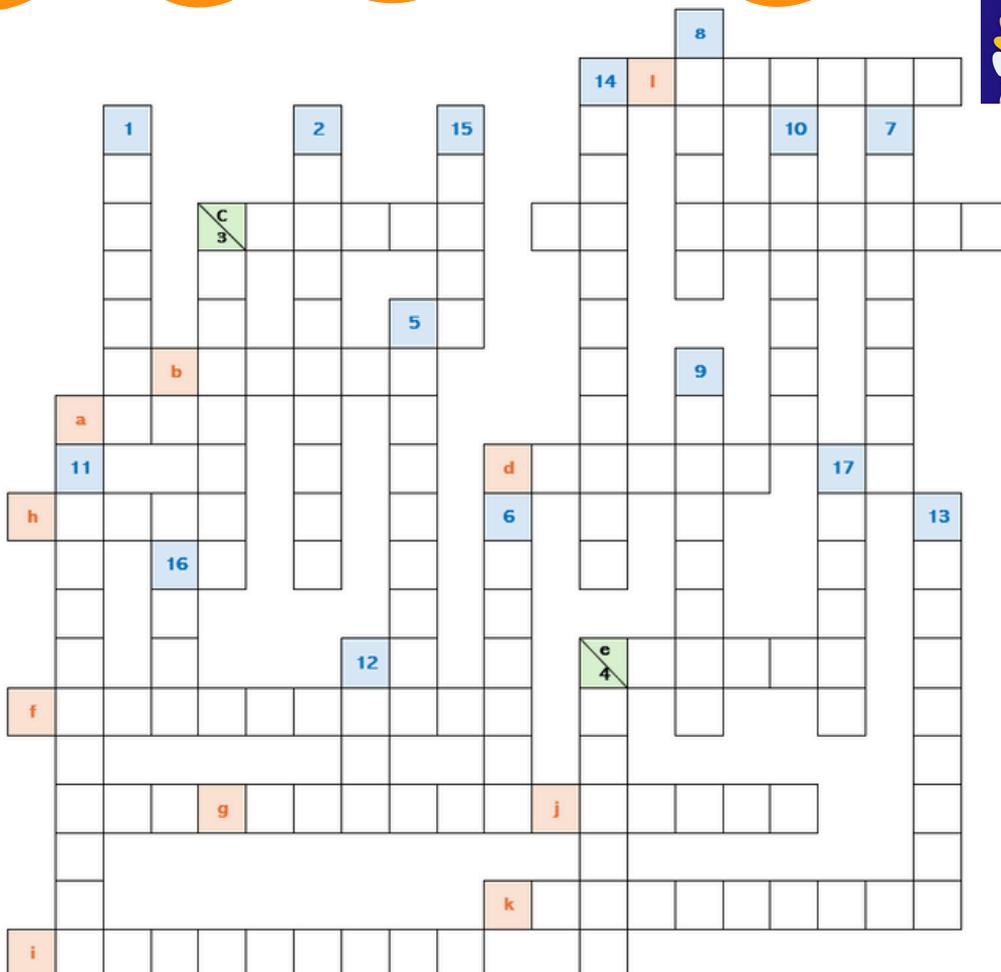
Assurent le respect de la législation sur le temps de travail.

Incluent les heures supplémentaires, les congés et les pauses.

Registre en cas de travail en équipe successive **Registre du repos hebdomadaire**

Ces registres sont cruciaux pour la gestion efficace de la sécurité et des ressources humaines au sein de l'entreprise. Ils permettent de garantir un environnement de travail sûr et conforme aux réglementations en vigueur.

Et si on jouait !



Définitions verticales

- 1- À évaluer dans chaque poste de travail
- 2- Étudie l'adaptation du travail à l'homme
- 3- Pratique de nettoyage
- 4- Doivent être adaptés pour éviter les TMS
- 5- Objectif de la prévention
- 6- Système d'alerte en cas d'urgence
- 7- Équipement de sécurité contre les chutes
- 8- Document recensant les risques professionnels
- 9- Ensemble des gestes à adopter en cas d'accident
- 10- Facteur psychosocial à surveiller
- 11- Personne chargée d'évaluer les risques
- 12- Affections physiques pouvant être causées ou aggravées par l'activité professionnelle
- 13- Evènement soudain
- 14- Ensemble des actions pour éviter un accident
- 15- Réglementation sur les atmosphères explosives
- 16- Salarié volontaire ou désigné formé à porter secours en entreprise
- 17- Peut résulter d'un sol glissant

Définitions horizontales

- a- Abréviation d'un équipement obligatoire
- b- Porté sur les mains pour protéger
- c- Droit de ne pas exécuter une tâche dangereuse
- d- Souvent utilisé sur les chantiers, il réfléchit la lumière
- e- Facteur de risque pour l'audition
- f- Utilisé en cas de début d'incendie
- g- Protection obligatoire pour la tête
- h- Outil de planification et de prévention qui décrit les dangers potentiels
- i- Outils de traçabilité des actions et incidents en conformité légale
- j- Etat de complet bien-être physique, mental et social
- k- Document fixant les règles en matière d'hygiène, de santé et de sécurité dans l'entreprise
- l- Peut être chimique, physique ou biologique

Rendez-vous dans notre prochain numéro de septembre pour la grille réponses !